

RAPPORT D'ÉVALUATION - MASTER

Université de Poitiers

Projet d'offre de formation de 2^e cycle
pour le contrat 2022 - 2027

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2020-2021

VAGUE B

Évaluation réalisée sur la base du dossier déposé le 05/10/2021

Rapport publié le 26/01/2022



Pour le Hcéres¹ :

Thierry Coulhon, Président

Au nom du comité d'experts² :

Isabelle Titeux, Présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

Présentation

Le projet d'offre de formation de 2^e cycle proposé par l'Université de Poitiers pour le prochain contrat est structuré en six champs dénommés campus : *Sciences juridiques, Sciences humaines, économiques et sociales, Mathématiques et numérique, Aéronautique et transport, Énergie, environnement, évolution et Biologie santé*. Ceux-ci représentent 61 mentions de master et 4 grades de master.

La plupart des formations est reconduite avec pour 28 d'entre elles des restructurations, dont 2 concernent des changements d'intitulé (*Droit public, Économie appliquée*). Cinq nouvelles mentions de master sont demandées en création (*Anthropologie, « Lifeline » - Lifelong Well-being & Healthy Ageing / Santé & bien être tout au long de la vie, European Languages, Cultures and Societies in Contact / Langues cultures et sociétés européennes en contact, Sustainable Cities and Communities / Villes et communautés durables, Droit et management des vins et spiritueux*). Cinq mentions de master sont abandonnées (*Administration économique et sociale, Droit public des affaires, Économie de l'entreprise et des marchés, Management, Sciences sociales*).

Le campus *Sciences humaines, économiques et sociales* est composé de 32 mentions de master dont 2 portent une demande de mention dérogatoire : une reconduction (*Migrations internationales*) et une création au titre de l'alliance *European Campus of City-Universities (E2CU) (European Languages, Cultures and Societies in contact / Langues cultures et sociétés européennes en contact)*.

Le campus *Aéronautique et transport* est composé de trois mentions de master dont deux (*Ingénierie de conception, Sciences de la matière*) participent à l'École universitaire de recherche (EUR) *Interfaces for Aeronautics Energy and Environment (InTREE)*. La mention *Ingénierie de conception* est adossée à un cursus master en ingénierie (CMI) labellisé par le réseau FIGURE.

Le campus *Sciences juridiques* est composé de 12 mentions de master dont 2 portent une demande de mention dérogatoire (*Droit et management des vins et des spiritueux, Droit international et droit européen*).

Le campus *Énergie, environnement, évolution (C3E)* est composé de six mentions de master dont deux mentions (*Chimie et Énergie*) sont adossées à un CMI et participent à l'EUR *InTREE*. De plus, la mention *Chimie* comprend un parcours *Erasmus Mundus Sustainable Catalysis* adossé au parcours *Chimie verte, catalyse et environnement*.

Le campus *Mathématiques et numérique* est composé de trois mentions de master dont deux (*Informatique, Traitement du signal et des images*) participent à l'EUR *Actions Transverses Céramiques Avancées et TIC (TACTIC)*. La mention *Informatique* est également adossée à un CMI.

Enfin, le campus *Biologie-santé* est composé de quatre mentions de grade de master et de cinq mentions de master. L'une des mentions de master (*Biologie santé*) est adossée à un CMI.

Il est à noter que plusieurs mentions ou parcours peuvent relever de plusieurs champs. Ainsi, six mentions de master sont transversales à deux champs pour cette nouvelle accréditation (*« Lifeline » - Lifelong Well-Being & Healthy Ageing / Santé & bien être tout au long de la vie, Actuariat, Administration publique, Biodiversité écologique et évolution, Ingénierie de conception, Science politique*).

L'Université de Poitiers mise sur ses masters et les unités de recherche sur lesquelles ils s'appuient pour augmenter l'attractivité de ses formations. Elle a obtenu dans le cadre du PIA 3 une EUR *InTREE*, dont l'École supérieure de mécanique et d'aérotechnique (ISAE-ENSMA) est aussi partenaire. Elle participe également à l'EUR *TACTIC* portée par l'Université de Limoges. Ces deux EUR permettent ainsi de valoriser les formations qui s'y rattachent (*Chimie, Ingénierie de conception, Sciences de la matière et Énergie* pour *InTREE* et *Informatique et Traitement des images* pour *TACTIC*).

Des co-accréditations existent pour sept mentions de master avec des établissements du territoire (ISAE-ENSMA Poitiers, La Rochelle Université) mais aussi plus éloignés géographiquement (École centrale de Lille, Université de Bretagne Occidentale, Université Rennes 2, Université de Nantes, Le Mans Université, École normale supérieure de Rennes, Université de Tours, Cnam Paris).

L'Université de Poitiers se veut également un acteur dans le développement économique du territoire. Les différents masters peuvent s'appuyer sur un tissu industriel local et ils répondent aux besoins locaux de formations. Un service est dédié aux relations avec les entreprises.

Avis sur le pilotage de l'offre de formation de 2^e cycle

Pour plusieurs champs de formations, l'évaluation du Hcéres menée en juillet dernier avait fait apparaître des éléments de faiblesse dans la structure de pilotage institutionnel et opérationnel. L'Université de Poitiers répond à cette insuffisance en rappelant le rôle des différents conseils : les élus de la Commission de la formation et de la vie étudiante (CFVE) participent à la stratégie de l'Établissement tant pour la définition de l'offre de formation que pour le cadrage auquel doivent obéir les maquettes des formations et la composition des conseils de perfectionnement, leur tenue et les indicateurs retenus. Le Conseil d'administration (CA) pilote le volet financier de l'offre de formation. Les différentes composantes de l'Université de Poitiers sont tenues informées et participent à la prise de décisions via la réunion des assesseurs où chaque entité est représentée. Par-delà ce fonctionnement institutionnel classique, il faut espérer que la réunion des assesseurs permettra de réduire l'écart entre les décisions prises dans ces conseils et leur mise en œuvre sur le terrain.

Du point de vue opérationnel, le pilotage sera restructuré autour du pôle Formation et réussite étudiante (FRE) qui aura dans son périmètre sept services (le centre d'appui à la pédagogie [Pédagolab], la Maison des langues, l'Observatoire de la réussite et de la vie étudiante [OREVE], la Direction du pilotage des formations [DPF], le guichet de la Relation Entreprise [Up&Pro], le Service d'accompagnement à la formation, l'insertion, la réussite et l'engagement [SAFIRE] et le Service handicap étudiant [SHE]). Les outils numériques dont s'est dotée l'Université de Poitiers devraient permettre aux différentes formations de gagner en lisibilité (AMETYS), d'améliorer leur pilotage (OSE) ou de formaliser leurs partenariats avec le monde socio-économique (AREXIS). L'Établissement s'est donc engagé dans une démarche résolument numérique en matière de pilotage. Le comité prend acte de cette réorganisation et espère qu'elle pourra améliorer le pilotage d'ensemble des formations. Un travail de communication devra être fait pour que l'ensemble de la communauté adhère à cette nouvelle structuration et s'approprie les logiciels car cette organisation et ces outils n'apparaissent que trop rarement dans les dossiers de demandes d'accréditation.

Les étudiants participent également à l'élaboration de l'offre de formation. Ils siègent, comme il est de règle, dans les différentes instances (CA et CFVE) et commissions (commissions CVEC et FSDIE). Par ailleurs, leur présence est rendue obligatoire dans les conseils de perfectionnement, ce qui les rend conformes statutairement. Enfin, il a été judicieux de les inviter à participer aux groupes de travail préparatoires à la construction de la nouvelle offre et aux réunions des assesseurs. L'Établissement déclare que l'évaluation des formations par les étudiants, qui revêtait jusqu'à présent des formes variables (discussions libres, entretiens avec des délégués étudiants, questionnaires, etc.) devra, dans la prochaine accréditation, être conforme afin de répondre au cahier des charges auquel il est soumis en termes d'évaluation des formations et des enseignements, sans toutefois en dire davantage.

Dans une perspective d'équilibre dynamique entre formation et recherche, l'Université de Poitiers envisage le renforcement de ces liens notamment en rééquilibrant les moyens formation et recherche. L'objectif de l'Université de construire une offre de formation à et par la recherche doit être davantage accentué. Rien n'est précisé dans le dossier d'accréditation sur la politique d'adossement aux écoles doctorales (ED) et aux unités de recherche, alors que dans le dernier contrat, les champs de formations étaient clairement construits à partir des ED. Ceci s'explique par le fait que les ED sont en cours de restructuration suite à la dissolution de la communauté d'universités et établissements (ComUE) Léonard de Vinci. Pour un certain nombre de formations, la visite a mis en lumière les liens avec la recherche qui s'avèrent structurants.

La contribution des acteurs socio-économiques et culturels varie selon les formations. Certaines formations présentent des partenariats solides et pérennes avec des acteurs professionnels. Ces partenariats portent autant sur la participation des intervenants professionnels dans les formations, sur des collaborations effectuées dans le cadre de stages, voire dans le cadre de projets collectifs menés par les étudiants et à destination des acteurs en question, qu'au niveau du pilotage par la participation aux conseils de département et aux instances de l'Établissement. L'Université de Poitiers est consciente de l'hétérogénéité de ces partenariats selon les formations et assure opportunément qu'elle sera particulièrement attentive au respect du cadrage imposé concernant la composition des conseils de perfectionnement.

Globalement, le projet d'offre de formation répond à la plupart des demandes et des remarques émises par le Hcéres. Les restructurations et la fermeture des parcours proposés (par exemple ceux en lien avec l'École de commerce de La Rochelle – Excellia) démontrent une capacité de faire évoluer l'offre, dans un souci de management de la qualité et d'autoévaluation.

Avis sur l'organisation pédagogique de l'offre de formation de 2^e cycle

L'accueil et l'accompagnement des étudiants, y compris ceux soumis à des régimes spéciaux, constituent depuis plusieurs contrats l'une des priorités de l'Université de Poitiers. Ainsi, l'Établissement attribue, depuis plusieurs années, à chaque étudiant de licence un enseignant référent permettant un accompagnement individualisé favorable à la persévérance et à sa réussite. Ces enseignants référents peuvent s'appuyer sur la SAFIRE et le Pédagolab. En revanche, le dossier d'accréditation ne permet pas de savoir dans quelle mesure cet accompagnement se poursuit effectivement en 2^e cycle. La visite n'a apporté que des éclairages partiels.

L'ensemble des champs de formations a été restructuré par rapport au précédent contrat. La cohérence de la nouvelle offre de formation n'est pas explicitée ; le comité s'interroge par exemple sur la séparation des sciences juridiques des sciences économiques et de gestion, et sur le rattachement de ces dernières aux sciences humaines et sociales. Il en est de même de l'isolement des mathématiques. Le déséquilibre des campus en termes de nombre de formations interpelle également. Cela étant, on y retrouve des mentions de master correspondant aux besoins du territoire et à une logique pédagogique venant compléter les masters généralistes.

La progressivité entre semestres est satisfaisante dans l'ensemble des champs. On notera une mutualisation d'un certain nombre d'enseignements pour les mentions d'un même campus ou les parcours d'une même mention, autorisant des passerelles et de potentielles réorientations ainsi qu'une spécialisation progressive. Les grades de master du campus *Biologie-santé* devraient évoluer vers plus de mutualisations. Il est toutefois à noter que certains regroupements de parcours dans les mentions interrogent à l'instar du master *Droit du patrimoine*.

Pour la majorité des mentions de master, l'approche par compétences (APC) nécessitera un travail très conséquent pour déterminer les compétences critiques de la formation, le chaînage de ces compétences, ainsi que leur évaluation et validation. Il faut souligner cependant que, pour certaines mentions, l'APC est déjà mise en place de manière très satisfaisante (*Art, lettres et civilisations, Actuariat, Droit notarial, Comptabilité-contrôle-audit, Intelligence économique, Risques et environnement, STAPS : management du sport, STAPS : activité physique adaptée et santé*). Dans le but d'accompagner le passage à l'approche par compétences, le comité note avec intérêt que l'Établissement a nommé, au sein du Pédagolab, des référents « approche par compétences » afin d'aider les équipes pédagogiques dans cette transition.

La place du numérique dans la pédagogie est un axe politique fort porté par l'Université de Poitiers ; les équipes pédagogiques se l'approprient progressivement et à géométrie variable. Il est par ailleurs à noter que certaines formations vont dans le sens d'un plus grand recours aux pédagogies innovantes (*Diplôme de formation approfondie en sciences médicales, Administration publique, Biologie-santé, Communication des organisations, Droit public, Information-communication, Ingénierie de la santé, Justice, procès et procédures, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales, Risques et environnement*).

Aucune référence à la formation à l'intégrité éthique et scientifique n'est faite dans le dossier d'accréditation.

Malgré de belles collaborations (Erasmus Mundus pour le master *Chimie*, les EUR InTREE et TACTIC), le Hcéres estimait, dans ses rapports précédents d'évaluation du bilan, l'ouverture à l'international fragile et ce, même pour des formations ayant cette vocation. Des partenariats et des conventions existent déjà et elles devront être consolidées avec une politique transversale en matière de relations internationales. La coordination de l'alliance d'universités européennes EC2U par l'Université de Poitiers va permettre d'impulser une nouvelle dynamique, qui devrait être perceptible dans toutes les formations. Le comité est attentif aux ambitions affichées par l'Établissement dans le domaine de l'enseignement des langues étrangères et des enseignements en anglais, notamment par un pilotage efficace du pôle FRE en lien avec la maison des langues.

La proportion d'intervenants professionnels dans l'offre de formation devrait être plus équilibrée. Par exemple le comité a noté l'absence d'avocats parmi les intervenants professionnels dans le master *Droit pénal et sciences criminelles*. Le comité note avec intérêt l'existence de la Clinique du droit qui devrait favoriser l'ouverture de ce champ au monde socio-professionnel. L'ouverture à l'alternance de nombreux masters participera aussi à une meilleure insertion professionnelle des étudiants.

Les formations

Campus Aéronautique et transport (CATT)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Aéronautique et espace	M	ISAE-ENSMA Poitiers Université de Poitiers Centrale Lille	Avis favorable
Ingénierie de conception	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Sciences de la matière	M	Université de Poitiers ISAE-ENSMA Poitiers	Avis favorable

Campus Biologie-santé

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Certificat de capacité d'orthophonie	GM	Université de Poitiers	Avis réservé avec la recommandation de confier la direction à un enseignant chercheur titulaire.
Diplôme d'État de sage-femme	GM	Université de Poitiers	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences médicales (DFASM)	GM	Université de Poitiers	Avis favorable
Diplôme de formation approfondie en sciences pharmaceutiques (DFASP)	GM	Université de Poitiers	Avis favorable
« Lifeline » – Lifelong Well-being & Healthy Ageing / Santé & bien-être tout au long de la vie ¹	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable
Biologie-santé	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Ingénierie de la santé	M	Université de Poitiers	Avis favorable

¹ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

STAPS : activité physique adaptée et santé	M	Le Mans Université Université de Poitiers Université de Bretagne Occidentale Université Rennes 2 Université de Nantes École normale supérieure de Rennes (ENS Rennes)	Avis favorable
STAPS : management du sport	M	Université de Nantes Université de Poitiers Université de Bretagne Occidentale Université Rennes 2	Avis favorable

Campus Énergie, environnement, évolutions (C3E)

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Biodiversité, écologie et évolution	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Chimie	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Énergie	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Risques et environnement	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Sciences de la terre et des planètes, environnement	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Sustainable Cities and Communities / Villes et communautés durables ²	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable

Campus Mathématiques et numérique

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Informatique	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Mathématiques et applications	M	Université de Poitiers	Avis favorable

² Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Traitement du signal et des images	M	Université de Poitiers	Avis favorable
------------------------------------	---	------------------------	----------------

Campus Sciences humaines, économiques et sociales

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Actuariat	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Administration publique	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Anthropologie	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable
Arts	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Arts, lettres et civilisations	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Audiovisuel, médias interactifs numériques, jeux	M	Cnam Paris Université de Poitiers	Mention accréditée en vague D (évaluation pour le Cnam Paris).
Cinéma et audiovisuel	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Communication des organisations	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Comptabilité-contrôle-audit	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Contrôle de gestion et audit organisationnel	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Économie appliquée	M	Université de Poitiers	Avis favorable
European Languages, Cultures and Societies in contact / Langues, cultures et sociétés européennes en contact ³	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable
Finance	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Géographie, aménagement, environnement et développement	M	Université de Poitiers	Avis favorable

³ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Gestion des ressources humaines	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Histoire, civilisations, patrimoine	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Information, communication	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Intelligence économique	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Langues étrangères appliquées	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Management et administration des entreprises	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Management et commerce international	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Marketing, vente	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Migrations internationales	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Mondes médiévaux	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Monnaie, banque, finance, assurance	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Musicologie	M	Université de Poitiers Université de Tours	Avis favorable
Philosophie	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Psychologie	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Science politique	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Sciences du langage	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Sociologie	M	Université de Poitiers	Avis favorable

Campus Sciences juridiques

Intitulé de la formation	GM/M	Établissement(s)	Avis sur l'accréditation
Droit de la propriété intellectuelle	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit des affaires	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit des assurances	M	Université de Poitiers La Rochelle Université	Avis favorable
Droit des collectivités territoriales	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit du numérique	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit du patrimoine	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit et management des vins et des spiritueux ⁴	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable
Droit international et droit européen ⁵	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit notarial	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit pénal et sciences criminelles	M	Université de Poitiers	Avis favorable
Droit public	M	Université de Poitiers	Création Avis favorable
Justice, procès et procédures	M	Université de Poitiers	Avis favorable

⁴ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

⁵ Intitulé subordonné à l'accréditation. Les décisions de création de mentions spécifiques dérogatoires relèvent du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

Observations de l'établissement

N° / Réf. : Direction du Pôle Formation/CL/CD/20220103_72

Affaire suivie par : Christine Loubet

Tél. : 33 (0)5 49 45 30 45

Fax : 33 (0)5 49 45 30 50

Transmission : GED

Poitiers, le 3 janvier 2022

La Présidente de l'Université de
Poitiers

À

Monsieur le président de l'Hcéres,
Madame la directrice du
département d'évaluation des
formations

Objet : Observations – Rapport d'accréditation 2nd Cycle – Université de Poitiers

Monsieur le président de l'Hcéres,

Madame la directrice du département d'évaluation des formations,

Je vous informe par ce courrier que notre établissement ne souhaite pas formuler d'observations concernant le rapport d'accréditation relatif au projet d'offre de formation de 2nd cycle pour le contrat 2022-2027 établi par les experts du Hcéres, reçu en date du 15 décembre 2021.

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

Virginie LAVAL



Présidente de l'Université de Poitiers

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)